

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Caisse des dépôts et consignations

Arrêté du 29 février 2024 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2025

Le Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu les articles R 518-1 à R 518-11 du code monétaire et financier ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat, notamment son article 10-1 ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2017 fixant les modalités d'organisation et la nature de l'épreuve de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu le décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 17 janvier 2024 autorisant l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2025.

A R R E T E :

Article 1^{er} :

La composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe de la Caisse des dépôts et consignations organisé au titre de 2025, est fixée comme suit :

Madame Julia LABARTHE	Administratrice de l'Etat du 2 ^{ème} grade de la Caisse des dépôts et consignations, Présidente ;
Madame Françoise COUTEUX	Attachée principale d'administration de la Caisse des dépôts et consignations ;
Monsieur Stéphane DICOSTANZO	Attaché principal d'administration de la Caisse des dépôts et consignations ;
Monsieur Maxime DOUESNARD	Attaché d'administration de la Caisse des dépôts et consignations ;
Madame Kristina MODEL Y	Secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations.

En cas d'empêchement de la Présidente, celle-ci sera remplacée par M. Stéphane DICOSTANZO.

Article 2 :

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public et fera l'objet d'une publication dans les supports de communication interne et d'un affichage dans les locaux de l'Établissement public.

Fait le 29 février 2024

Pour le Directeur général,

La Directrice des ressources humaines du Groupe
et de l'Établissement public



Aurélie ROBINEAU-ISRAEL